



Marchés
des Capitaux



Services
aux investisseurs

Énoncé d'engagement à l'égard du Code de bonne conduite global pour le marché des changes

RBC Marchés des Capitaux et RBC Services aux investisseurs (« institution ») ont examiné le contenu du Code de bonne conduite global pour le marché des changes (« code ») et reconnaissent qu'il représente un ensemble de principes généralement reconnus comme de bonnes pratiques sur le marché des changes de gros (« marché des changes »). L'institution confirme qu'elle agit à titre de participant au marché conformément à la définition de ce code et qu'elle s'engage à mener ses activités sur le marché des changes (« activités ») conformément aux principes du code. À cette fin, l'institution a pris des mesures appropriées, selon la taille et la complexité de ses activités, ainsi que la nature de son engagement sur le marché des changes, pour harmoniser ses activités avec les principes du code.

Jim Byrd

Chef mondial, Produits macroéconomiques

Marchés des capitaux

Date : Décembre 2025

Rajiv Nambiar

Premier directeur général et chef,
Marchés mondiaux, gestion de réseau
et services de garde en sous-traitance,
Services aux investisseurs